



© Philphoto

FLEURISSEMENT - DOSSIER 2023

VILLE DE GEX 



LE MOT DU MAIRE

Bienvenue dans notre charmante commune, pleine d'histoire et de patrimoine.

Située dans un cadre idyllique entre le Jura et le lac Léman, et accueillant l'une des plus grandes forêts communales de l'Ain, Gex offre un environnement préservé, calme et verdoyant à ses habitants ainsi qu'aux visiteurs.

Un travail remarquable est réalisé par les agents municipaux, chaque année, pour valoriser nos espaces verts. Les habitants et commerçants, eux aussi, sont nombreux à s'investir dans l'embellissement de la commune par le fleurissement de leur façade.

À Gex, nous sommes convaincus qu'avoir une ville fleurie, c'est garantir un cadre de vie agréable et serein à tous !

- Patrice DUNAND, maire de Gex

SOMMAIRE

01. À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE



02. LE LABEL CADRE DE VIE



03. NOS ACTEURS ET RESSOURCES



04. GESTION DU PATRIMOINE ET FLEURISSEMENT



05. AVENIR ET PARTAGE



POUR COMMENCER,
PARTONS...



01

À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE

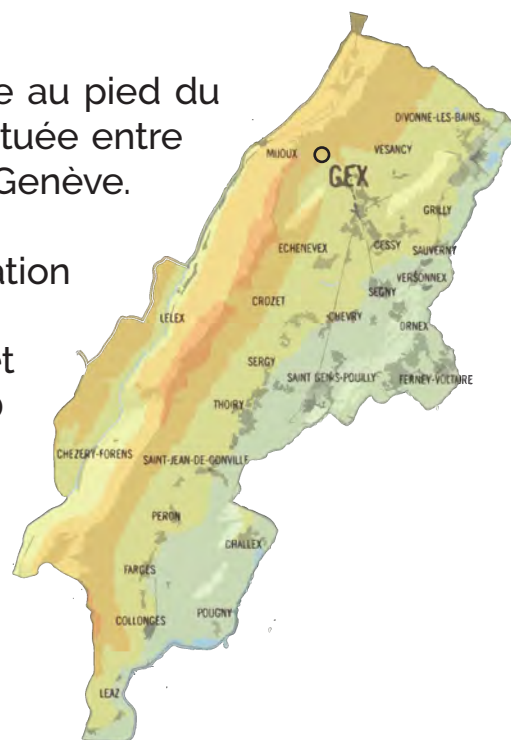
GEX, VILLE NATURE

La Ville de Gex se niche à 600 mètres d'altitude au pied du col de la Faucille (1323m). Elle est idéalement située entre le Jura et le lac Léman, dans le bassin du Grand Genève.

Capitale administrative du **Pays de Gex**, sa population s'élève à **13'460 habitants** au 1er janvier 2023.

La commune a une superficie de 3203 hectares et une altitude comprise, selon les points, entre 500 et 1600m.

Portée par de nombreux projets de développement, la Ville de Gex a à cœur de lier modernité et respect de son histoire et de son patrimoine.





VUE REMARQUABLE SUR LA CHÂÎNE DU MONT-BLANC

© Oraedrone



LA FORÊT : UN ÉLÉMENT À PART ENTIÈRE

La Ville de Gex est **ville porte du Parc Naturel du Haut-Jura**. C'est aussi une commune forestière qui propose notamment de merveilleuses balades aux portes Sarasines du Creux de l'envers.

La forêt gexoise se trouve incluse dans le périmètre de la **Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura**, où la faune et la flore sont abondantes (on y trouve une trentaine d'espèces pour cette dernière, y compris des lys martagon, orchis de toutes sortes, sabots de Vénus...).



La Ville possède une des plus grandes forêts communales du Département, avec **1'727,14 hectares**, répartis en quatre massifs : la forêt de Disse, le massif du Turet, le Creux de l'Envers et Montchanais.

Elle est constituée de 45% de sapins pectinés, 31% d'épicéas, 21% de hêtres et 3% de feuillus divers.

Le patrimoine forestier se compose ainsi :

- d'une **forêt de protection** (contre les avalanches, éboulements, chutes de blocs) entre le massif du Turet et la route départementale de la Faucille, sous le Montrond, soit 165,86 hectares ;

- d'une **forêt à vocation multifonctionnelle** (production de bois, accueil du public, gestion environnementale liée à la biodiversité, accueil des espèces emblématiques présentes tels que le Grand Tétrás, l'Aigle royal et de nombreuses espèces protégées), soit 1562 hectares.



GEX, VILLE HISTORIQUE

Au fil des siècles, Gex a toujours conservé des fonctions importantes liées à la vie politique, religieuse, administrative ou économique, fonctions qui ont participé à sa prospérité. **Le patrimoine et l'Histoire de Gex** sont des aspects essentiels à la commune, qu'elle entend protéger et valoriser au mieux.



Un **parcours historique**, jalonné par des bornes, a été mis en place en 1995. Il permet de découvrir, station par station, l'évolution de la construction urbaine, l'architecture des bâtiments publics ou d'hôtels particuliers, ainsi que les fontaines, portes et fenêtres remarquables. Ce parcours a fait l'objet d'une rénovation et extension en 2017.



Au fil des rues, et notamment dans le "centre-ville ancien" on découvre un patrimoine historique important avec des porches, des ruelles, et de magnifiques fontaines, donc celle dite des **4 goulettes**, classée monument historique.





Dans le respect de la tradition historique, chaque année au mois de juin et depuis 1526, la célèbre fête de l'Oiseau de Gex se tient dans les rues. Elle anime la Ville sur tout un week-end de festivités, avec fête foraine, tirs à l'oiseau, soirée dansante ou encore avec le très apprécié défilé de chars fleuris !



GEX, VILLE ATTRACTIVE

La Ville place une importance capitale dans l'amélioration continue de son **cadre de vie** : des espaces verts et naturels accessibles et entretenus, un urbanisme réfléchi et cohérent, des locaux et équipements modernes mis à disposition des associations...

Équipements culturels :



Cinéma municipal Le Patio classé Art&Essai, bibliothèque municipale Évasion, salle des fêtes, MJC, espace Perdtemps, Musée Départemental des Sapeurs-Pompiers etc.

Équipements sportifs et ludiques :



Complexe sportif du Turet, piscine municipale, terrains de foot et de rugby de Chauvilly, boulodrome, camping municipal, parcours sportifs, pistes cyclables, parcs de jeux pour enfants, agrès de fitness, aire de loisirs de La Poudrière et son skate-park, city-stade, et pumptrack...

La Ville accueille également des infrastructures essentielles : Sous-Préfecture de l'Ain, siège de Pays de Gex Agglo, Centre de secours Gex-Divonne, Centre Hospitalier du Pays de Gex, Office de tourisme, Centre des finances publiques, Accueil d'urgence...

NOUVELLE AIRE DE JEUX DE LA POUDRIÈRE



UN ENVIRONNEMENT
LABELLISÉ...



02

LE LABEL CADRE DE VIE

Gex offre un cadre de vie de qualité à ses habitants : sa proximité avec la montagne qui pénètre le haut de la ville, le patrimoine historique dans ses anciennes ruelles, sa vie économique, ses rues animées et ses nombreuses associations forment l'identité de la commune.

Conserver un label de qualité tel que celui octroyé par le **Conseil des villes et villages fleuris**, c'est s'engager à préserver au mieux ces aspects.



La Ville participe au concours depuis 17 ans. Elle a obtenu sa première fleur en 2006, et sa deuxième en 2012.

Le label du CNVVF renforce l'image d'une ville où il fait bon vivre, accueillante et respectueuse de l'environnement. Maintenir la deuxième fleur à Gex est essentiel, mais l'obtention d'une **troisième fleur** est également un objectif.

Le label est à la fois une motivation pour les agents, ainsi qu'une reconnaissance pour leur travail et les choix opérés par les Élus.

DES STRATÉGIES DE VÉGÉTALISATION ET DE FLEURISSEMENT RÉFLÉCHIS

La commune est étendue et dispose de différents caractères : la végétalisation et l'embellissement sont variés suivant les secteurs où l'on se trouve.

● Le **coeur de la ville historique** est très minéral, notamment de par son histoire, à l'image d'une cité médiévale.



Dans ce secteur, la stratégie de la commune est d'implanter **une trame verte**, afin d'apporter de la végétalisation (projet en cours 2023-2024) ainsi que des fleurs, ponctuellement, pour apporter une pointe de couleur.

Les contraintes sont multiples dans cette zone tant par le dénivelé que par la présence de nombreux réseaux.



● La promenade du Journans : une zone naturelle en centre-ville. Cette promenade très appréciée des habitants et visiteurs est au centre de notre gestion différenciée des espaces publics.



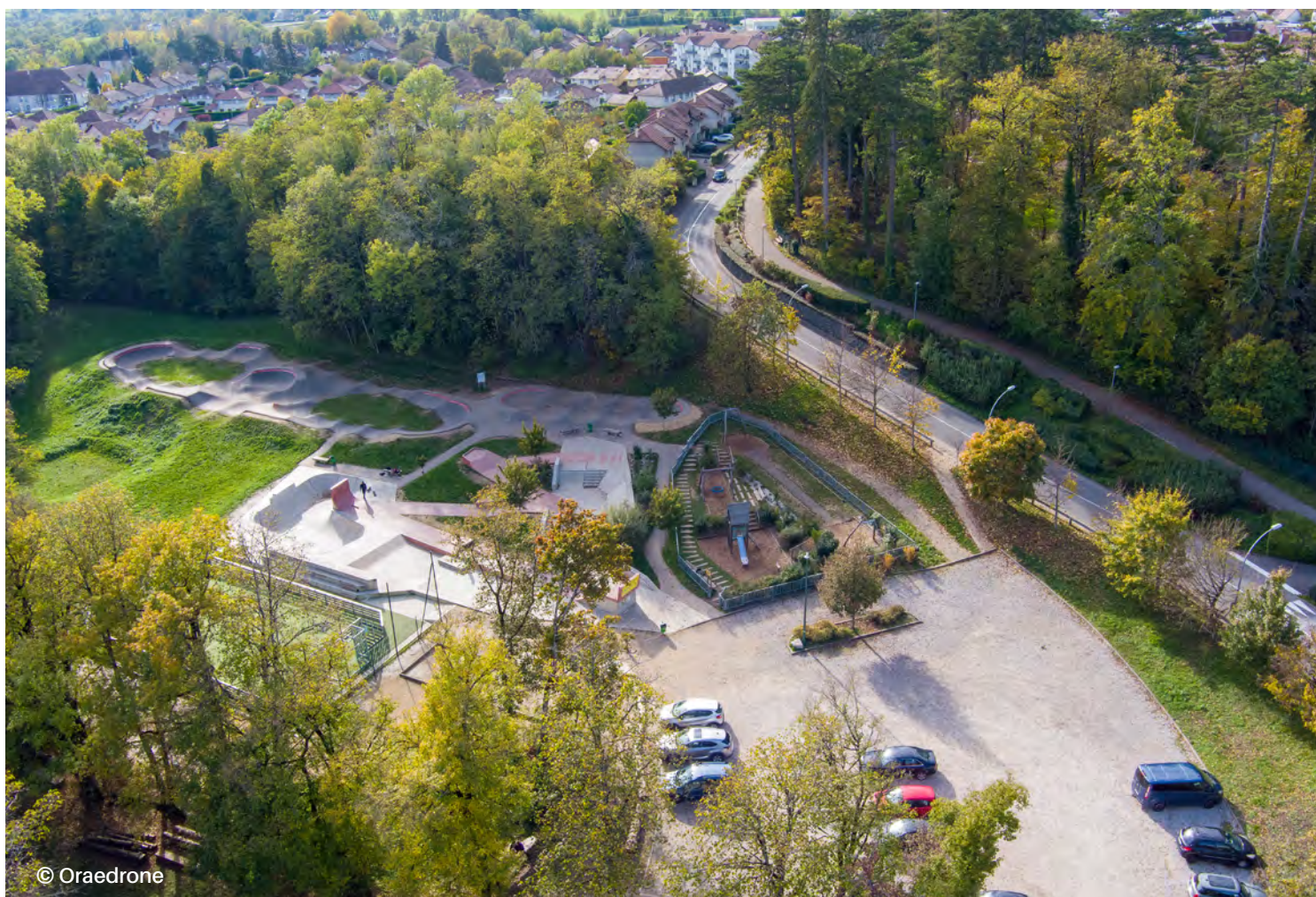
● Les grandes avenues sur le bas de la Ville, récemment rénovées ou en cours de rénovation, apportent par ces arbres et arbustes de l'apaisement dans la circulation.



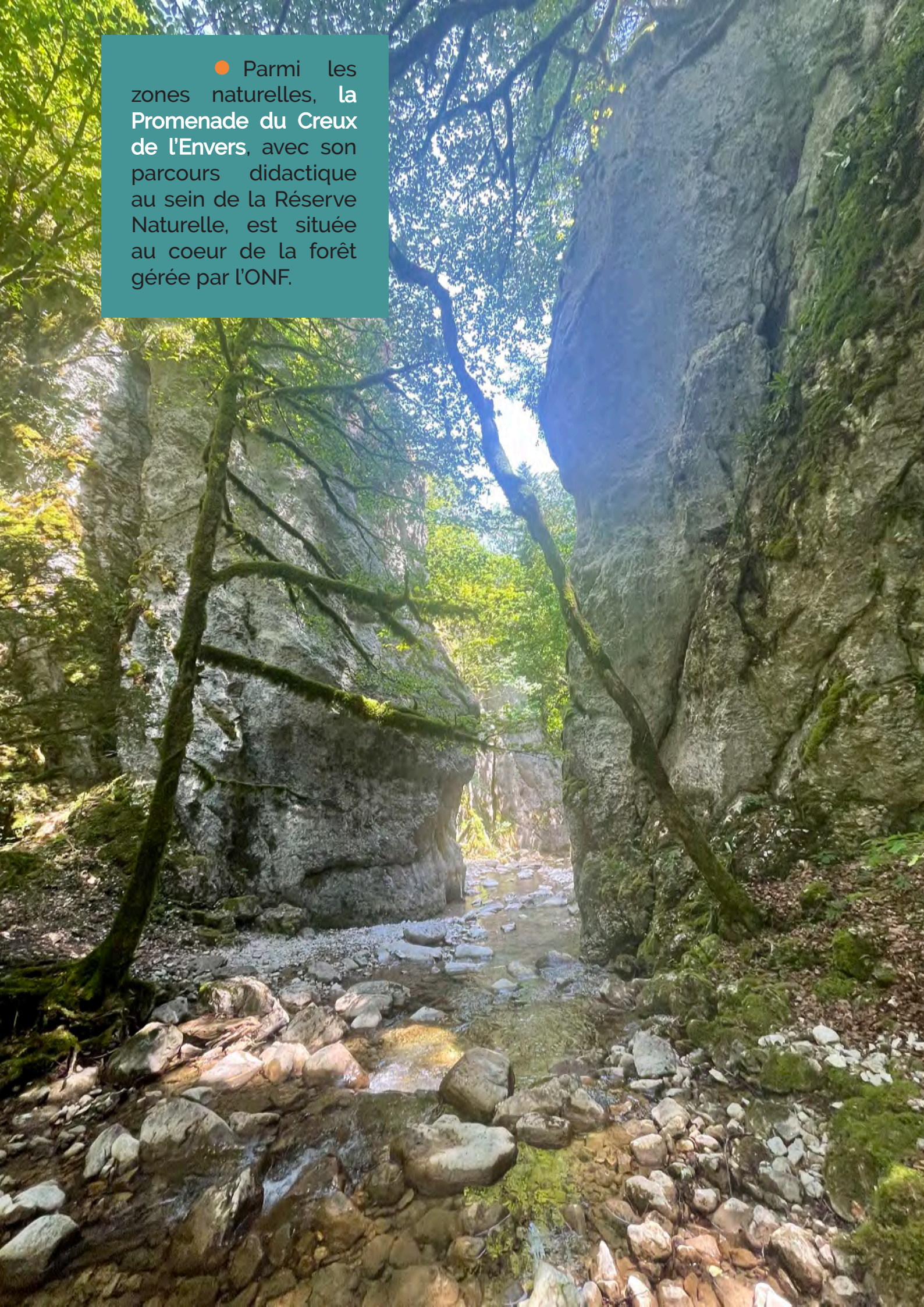
- Les **jardins familiaux** sont divisés en 28 parcelles de 100m² gérées par une association de jardiniers.



- Les aires de jeux de la commune sont modernes, innovantes et végétalisées, à l'image de l'**aire de jeux de La Poudrière**, qui offre des activités pour toutes les tranches d'âge, tout cela dans un véritable écrin de verdure.



● Parmi les zones naturelles, la Promenade du Creux de l'Envers, avec son parcours didactique au sein de la Réserve Naturelle, est située au coeur de la forêt gérée par l'ONF.



● En **centre-ville et sur les avenues**, un fleurissement annuel et printanier est imaginé et planté par les agents du service Espaces verts de la Ville. Selon les secteurs, dans le respect de la gestion différenciée, l'on trouve plantes arbustives et vivaces ; elles permettent pour un coût moindre une façon plus pérenne d'apporter de la couleur en ville.



UNE VILLE DYNAMIQUE EN MOUVEMENT

La Ville met en oeuvre, continuellement, de nombreux projets. Parmi eux, l'aménagement du **coeur de ville** va redynamiser le centre-ville de Gex. Commerces, espaces verts et fontaine agrémenteront ce nouvel espace de vie. La livraison des divers équipements sera réalisée de façon progressive dès 2023. Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle intègre également le quartier.



- Parmi les réaménagements et modernisation de **ronds-points** : deux ont été réalisés en régie en 2022, deux autres le seront en 2023.

D'ICI 2024 :

- **L'avenue Francis Blanchard** plantée au début des années 2010, est aujourd'hui vieillissante et difficilement gérable (désherbage et déperdition des végétaux) avec sa toile synthétique et son paillage minéral. L'objectif serait de réaliser un aménagement pérenne en ayant un sol vivant, avec une toile biodégradable et un paillage organique.
- **L'école Parozet** bénéficiera d'un projet de verdissement et de suppression de surfaces enrobées (ancien parking), avec notamment une plantation d'arbres pour l'ombrage des cours.
- Dans le cadre de la Transition écologique, les parkings à Chauvilly et au Turet accueilleront d'ici fin 2023 des **ombrières solaires**.

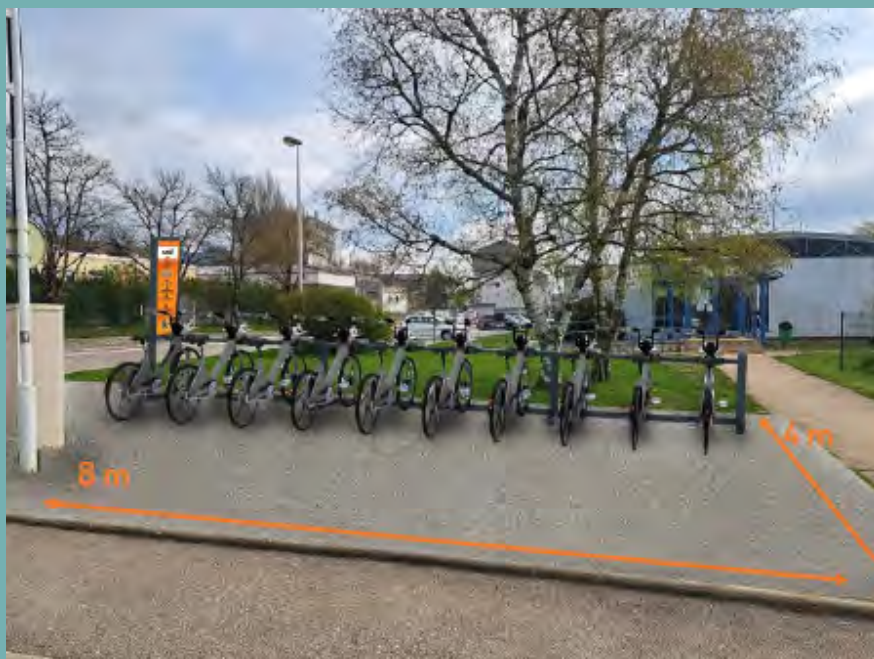


- Le **cimetière** de la commune bénéficiera d'une végétalisation et d'une rénovation de ses allées principales.
- Les **jeux pour enfants** poursuivront leur programme d'installation pour une troisième année consécutive.



- Un **verger** sera également planté au coeur du hameau de Tougin, et laissé en libre-accès pour les habitants.
- L'**entrée de ville** côté Divonne-les-Bains sera réaménagée, y compris avec la création d'une voie verte et la plantation d'arbres et arbustes.

- Enfin, plusieurs stations de **vélos électriques** en autopartage seront installées à l'été 2023, afin de permettre aux habitants d'emprunter des vélos sur plusieurs communes, équipées du même dispositif, et ainsi promouvoir les mobilités douces.



MISE EN ŒUVRE SUR
LE TERRAIN..



03

NOS ACTEURS ET RESSOURCES

L'importance placée dans le fleurissement de la commune se traduit notamment par les **moyens** qui lui sont accordés. Stratégies et plans de fleurissement, agents techniques mobilisés, budgets dédiés... la Ville (s')investit pour faire en sorte que ces différents aspects bénéficient d'une **marge de manœuvre confortable** permettant la mise en place d'un maximum d'actions souhaitées.

EN CHIFFRES

Retrouvez dans les prochaines sections :



LES ACTEURS SUR LE TERRAIN

L'implication des agents de la Ville n'est plus à démontrer. Elle est davantage qualitative d'année en année, toujours dans l'objectif commun d'apporter un cadre de vie agréable aux habitants. Chaque année, les agents sont fiers de procéder au fleurissement et à l'entretien des espaces qui embellissent la Ville. Ils ont souvent l'opportunité d'**échanger avec les habitants** qui viennent à leur rencontre.



11.

Le service Espaces Verts de la ville compte actuellement onze agents. Comme son nom l'indique, il s'occupe de la gestion des espaces verts communaux, mais aussi des aires de jeux.

Le service Voirie-Propreté compte lui aussi onze agents.

11.

+8.

Chaque année, **quatre** contractuels sont engagés en renfort pendant six mois afin d'intégrer les équipes. **Quatre** jobs d'été sont également pourvus.

Une partie de l'entretien des surfaces des espaces verts est déléguée à des entreprises extérieures :

- l'entretien des **terrains de sports**,
- certaines surfaces de tonte,
- une partie de l'entretien du **cimetière**,
- l'entretien des chemins ruraux,
- l'entretien du patrimoine arboré,
- le désherbage et la taille des **avenues**.

LES SURFACES EN CHIFFRES



72'189 m²

Surfaces
engazonnées



11'076 m²

Massifs d'arbustes
et vivaces



562 m²

Massifs de plantes
annuelles et
bisannuelles



3'800 m

Haies



132

Jardinières



21'000 m²

Prairies



24,45 km

Chemins ruraux



1'770 ha

Forêt communale



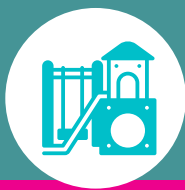
18 km

Voie verte et
pistes cyclables



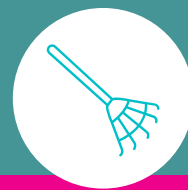
36

Fontaines et
bassins



34

Jeux pour enfants



2'800 m²

Jardins familiaux



54'096 m²

Promenade du
Journans

Y compris un sentier en
boucle de 3,28 km

FORMATIONS



En plus des formations proposées par le CNFPT, un budget de **20'000 €** a été voté pour les formations internes du Centre Technique Municipal.

En 2022, **228** jours de formation ont été réalisés par les agents.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Voici le budget de fonctionnement des espaces verts sur l'année 2023 :



40'000 €



300'000 €



Achat de fournitures : arbres, arbustes, plantes vivaces (annuelles et bisannuelles), chrysanthèmes, amendement, petit outillage

Entretien: des stades, tontes de certaines surfaces engazonnées, entretien du patrimoine arboré, désherbage et taille des massifs des grandes avenues, éco-pâturage.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

Voici le budget d'investissement des espaces verts sur l'année 2023 :

| | | |
|-----------|---|---|
| 850'000 € |  | Création d'une voie verte et réaménagement de l'entrée de ville |
| 331'000 € |  | Sécurisation et réaménagement du carrefour Perdtemps et de la rue de Paris |
| 308'000 € |  | Création d'une trame verte en centre-ville |
| 289'000 € |  | Effacement des réseaux rue des Tilleuls |
| 260'000 € |  | Rénovation et installation de nouveaux jeux pour enfants |
| 250'000 € |  | Création de deux terrains de padel et rénovation des aires de jeux et tennis Perdtemps |
| 200'000 € |  | Sécurisation des manifestations par l'installation de bornes levantes |
| 200'000 € |  | Marché à bon de commande espaces verts (plantation, engazonnement, réaménagement) |
| 150'000 € |  | Matériel du Centre Technique Municipal |
| 0€ |  | Installation de 1'676 panneaux solaires (840'000 KWh/an = équival. conso de 177 foyers) Mises à disposition des terrains au SIEA |



DES STRATÉGIES
RÉFLÉCHIES...



© S.Colombo

GESTION DU PATRIMOINE ET FLEURISSEMENT

Un cadre de vie agréable repose notamment sur un plan de fleurissement mûrement réfléchi et efficacement mis en œuvre. Il doit être capable de prendre en compte les diverses contraintes qui s'imposent à lui.

La Ville investit de nombreux moyens dans l'élaboration de ces stratégies afin d'assurer un renouvellement efficace des plantes, arbres et arbustes **au fil des saisons**.

Découvrez les différentes stratégies
appliquées



LE PATRIMOINE ARBORÉ

Les Élus sont très attachés au patrimoine arboré de leur Ville. Chaque année, **30'000 €** sont budgétisés pour planter ou remplacer des arbres.

Pour assurer leur entretien, un contrat a été signé avec un expert forestier, sur la période 2015/2027. Cela permet un excellent suivi des arbres de la collectivité, tant pour les tailles de formation que pour leur sécurisation.



La configuration particulière du centre-ville limite la plantation d'arbres sur ce secteur. Cependant, un projet de trame verte est à l'étude et devrait être réalisée en 2024 pour un budget global de 300'000 €.

Ce projet consistera à insérer dans le paysage urbain **tout un parcours de nouvelles plantations** qui apporteront verdure et fraîcheur au centre-ville.

PROJET «ARBRES EN VILLE» (2023/24)



Le **parc des Cèdres** actuellement impacté par le projet d'aménagement Cœur de Ville - puisqu'accueillant un parking provisoire le temps des travaux - retrouvera toute sa splendeur dans la deuxième partie de l'année 2023.

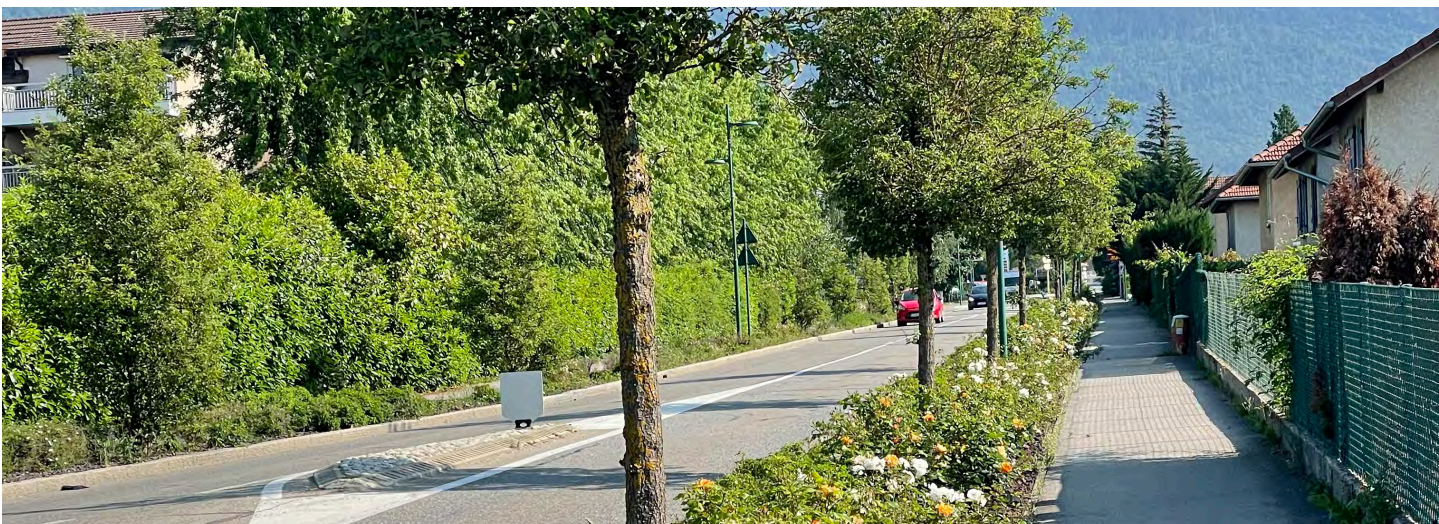
On y trouve de magnifiques Cèdres de l'Atlas.



La **promenade du Journans**, facilement accessible depuis le centre, met en valeur la nature située au cœur même de la Ville. La rivière du Journans y est la colonne vertébrale de ce parc très arboré et idéal pour les balades bucoliques. Un parcours de santé avec divers agrès y est aménagé et guide les promeneurs jusqu'au village voisin.



Les **entrées et traversées de ville** (Avenue Blanchard et des Alpes) sont marquées par des alignements d'arbres qui permettent d'adoucir la circulation.



LES ARBUSTES

Ils sont essentiels en accompagnement des voies de circulation pour la vision de la nature en ville. Ils apportent de l'apaisement dans la circulation.



Nous souhaitons diversifier au maximum les espèces et variétés pour avoir à la fois une **diversité végétale** tout en ayant une cohérence par quartiers.

Notre stratégie, lors de la création d'un massif d'arbustes, est de trouver un intérêt à chaque moment de la saison (floraison, couleur du feuillage, fructification...) mais aussi de préférer les végétaux mellifères.



Les haies existantes sont taillées une à deux fois par an, suivant les essences. Dans la mesure du possible, nous tendons à supprimer les haies régulières pour planter des haies variées avec les mêmes consignes que les arbustes.

LES PLANTES VIVACES

Depuis quelques années, nous utilisons de plus en plus de vivaces, avec un complément de bulbes et d'arbustes. Dans le cadre de notre gestion différenciée elles viennent remplacer les massifs saisonniers qui n'étaient pas «rentables» visuellement et ainsi apporter un fleurissement **plus pérenne** et moins onéreux.



LA TRAME SAISONNIÈRE

Notre fleurissement n'est pas centralisé, il est placé aux points les plus stratégiques, visibles par le plus de monde possible. Les massifs estivaux sont travaillés par **trame de couleur ou ton de couleur** par quartier. Cela permet de créer une identité propre à chaque secteur et faire ressortir nos massifs d'un quartier à l'autre.



Les massifs sont composés pour l'année suivante début septembre, après une analyse critique des massifs en place. Chaque année, chacun est renouvelé et obligatoirement **deux nouveaux tons de couleurs** sont à trouver pour faire évoluer nos créations.

Deux agents du service Espaces Verts composent les massifs. Lors de la création, un certain nombre de contraintes de couleur, forme, variété sont posées avec comme objectifs affirmés, ceux de **renouvellement** et de **modernité**.



ARROSAGE

L'eau d'arrosage pour les jardinières et les nouvelles plantations (arbres, arbustes et vivaces) provient de nos réservoirs de **récupération d'eau de pluie**. Ces réservoirs ont été aménagés en 2022 et disposent désormais d'une capacité totale de 120 m³. Nous disposons de deux camions équipés d'une pompe pour arroser avec cette eau de récupération.



Outre l'économie financière, ces actions sont bénéfiques pour la Nature et révèlent la direction que la Ville a décidé de prendre en faveur du Pacte pour la Transition.

QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

La propreté est le domaine le plus essentiel pour les services techniques. La volonté politique est d'apporter un cadre de vie agréable et sain aux Gexois. Onze agents ont la charge de ce travail. L'équipement est à la hauteur des besoins. Le soin est aussi apporté au mobilier urbain qui est homogène suivant les secteurs : barrières métalliques uniformes en centre-ville et sur les axes principaux / barrières bois ailleurs.

PENSER À UN AVENIR
DURABLE POUR TOUS...



05 AVENIR ET PARTAGE

La **gestion différenciée** des espaces verts est en place. Il ne reste plus qu'à retranscrire les actions mises en œuvre par écrit afin d'officialiser, par les Élus, cette nouvelle gestion.

Notre mode d'entretien des espaces verts s'adapte à l'usage des lieux, en alternative entre la gestion horticole intensive et un mode de gestion plus respectueux de l'environnement.

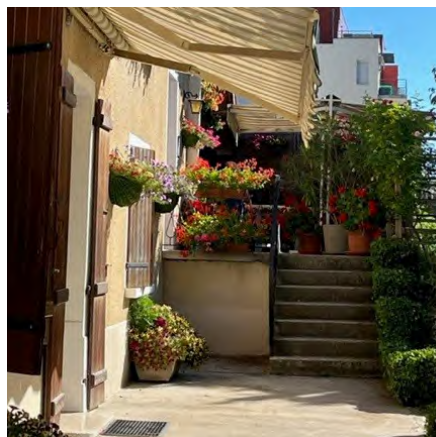
L'exemple de notre gestion de la tonte des surfaces enherbées est révélateur de notre implication dans la gestion différenciée des espaces verts. Nous allons de la tonte réalisée par des robots pour les terrains sportifs à l'**éco-pâturage** par des moutons pour les zones extensives.



FLEURISSEMENT PAR LES HABITANTS



Depuis de nombreuses années, la population est encouragée à participer au fleurissement et à l'**embellissement de la commune** : un concours annuel est ainsi organisé. Le jury se réunit et visite la ville à la découverte des plus belles devantures, façades de maisons fleuries, balcons, terrasses etc. À l'issue des visites, les participants sélectionnés sont contactés puis récompensés lors d'une **cérémonie** de remise des prix, où chacun reçoit des fleurs et autres cadeaux pour le jardin.



ÉCOLES

Les groupes scolaires de la Ville disposent de **petits jardins** pour initier les enfants au jardinage. Dans ce contexte, le service des Espaces Verts vient en soutien technique aux équipes du périscolaire.



Les élèves de l'école Perdtemps ont participé en 2022 au concours des **écoles fleuries**, organisé par la DDEN.

Il s'agit d'un projet d'apprentissage par le jardinage et d'éducation au développement durable.



FOYER SAINTS-ANGES

Le foyer des Saints-Anges situé en centre-ville est une résidence pour les personnes âgées autonomes.

Chaque année, les résidents **fleurissent leur bâtiment**, accompagnés par le service Espaces Verts.



MAIS AUSSI ...

La Ville travaille depuis plusieurs mois à la création de **fresques** sur diverses façades de bâtiments communaux. En vogue, ces fresques et trompe-l'œil ont comme objectif de venir orner les rues de la Ville avec des illustrations originales.

Les artistes débiteront leurs réalisations dans le courant de l'**été 2023**. Parmi les sites choisis : la façade de la piscine municipale, des tennis couverts, de deux maisons emblématiques de la commune (dont une située en entrée du centre-ville), ainsi que le chemin de la Visitation (pour une fresque chronologique retraçant les dates clés de la Ville).

Projet sur la façade de la Maison Benoit-Lison, en hommage à l'ancienne scierie éponyme et à l'important travail du bois qui y était réalisé.





MERCI,

D'avoir pris le temps de découvrir, en détail, le travail de **fleurissement** mené sur la commune.

Nous espérons avoir pu vous convaincre du dévouement et de l'implication qui lui sont consacrés !





POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Mairie de Gex
77 rue de l'Horloge, 01170 Gex
communication@ville-gex.fr

www.gex.fr

